



Dakar, le 26 OCT. 2022

Le Ministre

COMMUNIQUE 9^{ème} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le Ministère de la Culture et du Patrimoine historique en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur informe que, dans le cadre des préparatifs de la participation du Sénégal aux 9^{ème} Jeux de la Francophonie, prévus à Kinshasa du 28 juillet au 06 août 2023, et à la suite de l'appel à candidatures pour les présélections nationales aux concours culturels et de création lancé le 23 avril 2021, les dossiers soumis ont été examinés par les jurys de présélection mis en place conformément à la réglementation des Jeux.

Les délibérations des jurys, en leurs séances du 18 août au 20 septembre 2021, ont produit les résultats ci-après :

- **Chanson** : 1. Orchestre Jiggen Yi 2. Diyane Adams 3. Fanta Cissokho ;
- **Contes et conteurs** : 1. Mina Khoussa 2. Mame Fara Ndiaye ;
- **Création numérique** : 1. Renaissance du plastique ;
- **Danse de création** : 1. Compagnie Saloum Festival 2. Compagnie Kaddu 3. Compagnie Idol Boyz.
- **Hip Hop Danse** : 1. Power Crew Bboying 2. X Crew Dance ;
- **Littérature (nouvelle)**: 1. Sokhna Fatou Dieng 2. Mamour Sarr 3. Serigne Cissé ;
- **Peinture** : 1. Fally Sène Sow 2. Moustapha Lèye ;
- **Photographie** : 1. El hadji Samba Diedhiou 2. Khalifa Hussein 3. Ndoumbé Niang.

Conformément au calendrier mis en place par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), à la suite de l'étape de la présélection, le processus de sélection se poursuit pour les différents candidats retenus ci-dessus qui sont appelés à subir des auditions à distance effectuées par un jury international d'experts, sur la **période du 15 au 30 novembre 2022**.

La date précise de l'audition des candidats sénégalais présélectionnés sera communiquée par le CIJF dans les meilleurs délais.

Les candidats présélectionnés dans les concours culturels et de création sont ainsi appelés à se préparer rigoureusement pour les auditions par le jury international.

Pour toute information complémentaire veuillez vous rapprocher de la Direction des Arts ou de la Direction de la Francophonie.

Par le Ministre et
par Délégation

Direction des Arts

